

Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, 77,9 % des enseignants du second degré en lycées et collèges publics exercent dans un domaine "disciplinaire" à la rentrée scolaire 2008. Parmi eux, environ 6 sur 10 enseignent en lettres, mathématiques ou langues vivantes.

13,7 % des enseignants exercent dans les domaines technico-professionnels de la production, dont 25,7 % en génie mécanique et 23,6 % en technologie.

Les domaines technico-professionnels des services regroupent quant à eux 8,5 % des enseignants, principalement en économie et gestion.

Dans les collèges, ce sont les enseignants du groupe de disciplines "lettres" qui sont le plus nombreux (33 500 enseignants), de même qu'en lycée professionnel (10 400 enseignants) alors qu'en lycée général ou technologique les enseignants de langues vivantes sont les plus nombreux (22 200 enseignants). La proportion de non-titulaires est très variable d'une discipline à l'autre. Elle est plus importante dans les domaines technico-professionnels (8,2 % contre 3,5 % pour l'ensemble) et plus faible en éducation physique et sportive (0,6 %).

Les femmes sont majoritaires dans les domaines relatifs aux services (68,4 %) ainsi que dans les domaines disciplinaires (62,1 %) où l'on observe néanmoins de fortes disparités avec des taux allant de 39,0 % de femmes en philosophie à 82,4 % en langues vivantes. Moins d'un enseignant sur quatre est une femme dans les domaines technico-professionnels de la production (22,6 %), même si 89,9 % des enseignants de biotechnologie-santé-environnement-génie biologique sont des femmes.

Source : Enquête sur le service des enseignants (bases relais).

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 02.32, 03.09, 03.49.

Définitions

■ **Champ.** Les enseignants recensés ici sont ceux qui exercent une activité d'enseignement à l'année dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et les lycées professionnels (LP) hors enseignement religieux. Il est important de préciser que les statistiques présentées ici portent sur les **enseignants devant élèves** : ainsi ceux qui n'ont pas de service au moment des remontées d'informations ne sont pas comptabilisés.

Les personnels de remplacement – titulaires ou non – et de documentation ne sont pas compris, les enseignants en EREA et les enseignants du premier degré affectés notamment dans les SEGPA non plus.

La notion de type d'établissement se confond de moins en moins avec celle de cycle d'enseignement. Les lycées polyvalents sont des LEGT accueillant des formations du second cycle professionnel (en particulier des préparations aux baccalauréats professionnels). Les lycées professionnels peuvent être dotés de sections d'enseignement général et parfois de sections de techniciens supérieurs.

Les enseignants effectuant un service réparti sur plusieurs établissements sont comptabilisés dans leur établissement d'affectation principale.

■ **Groupe de disciplines "lettres".** Il intègre également les disciplines bivalentes lettres-histoire-géographie et lettres-langues (disciplines de type collège, lycée professionnel ou lycée), ainsi que lettres-EPS, lettres-éducation musicale et lettres-arts plastiques (disciplines de type collège).

■ **Groupe de disciplines "mathématiques".** Il intègre également les disciplines bivalentes mathématiques-sciences physiques (discipline de type collège, lycée professionnel ou lycée), mathématiques-éducation musicale ou musique (disciplines de type collège ou lycée), ainsi que mathématiques-arts plastiques et mathématiques-EPS (disciplines de type collège).

■ **Groupe de disciplines "biologie-géologie".** Ce groupe comprend, outre les sciences naturelles, les disciplines bivalentes sciences naturelles-EPS, sciences naturelles-physique-technologie (de type collège), ainsi que sciences naturelles-sciences physiques et sciences naturelles-mathématiques (disciplines de type lycée).

■ **Enseignement non spécialisé.** Ce groupe englobe les disciplines généralistes dispensées en sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), ainsi que l'enseignement du braille ou du langage des signes.

■ **Non-titulaires.** Professeurs contractuels essentiellement, mais aussi des maîtres auxiliaires et des vacataires.

[1] Répartition des enseignants du second degré public devant élèves par groupe de disciplines en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM)

	Collèges et SEGPA	LP	LEGT	Total	% femmes	% non- titulaires
Domaines disciplinaires						
Philosophie	2	15	3 905	3 922	39,0	2,0
Lettres	33 460	10 359	15 590	59 409	77,8	1,8
Langues	32 393	141	22 233	54 767	82,4	2,4
Histoire-géographie	17 714	36	9 931	27 681	52,1	1,0
Sciences économiques et sociales		9	3 884	3 893	48,1	2,9
Mathématiques	23 693	5 389	16 747	45 829	45,9	1,8
Physique-chimie	7 674	64	13 305	21 043	42,4	1,0
Biologie-géologie	10 767	15	6 311	17 093	64,4	1,2
Éducation musicale	6 006	4	191	6 201	58,1	4,1
Arts plastiques	5 994	5	501	6 500	63,1	11,7
Métiers des arts appliqués	-	1 925	1 578	3 503	60,9	17,7
Biotechnologie-génie biologique et biochimie	204	66	1 513	1 783	65,3	12,8
Éducation physique et sportive	20 788	2 765	6 422	29 975	45,8	0,6
Total domaines disciplinaires	158 695	20 793	102 111	281 599	62,1	2,2
Domaines technico-professionnels de la production						
Technologie	11 668	18	5	11 691	29,7	2,7
Encadrement des ateliers : industrie (1)	-	-	-	1	0,0	0,0
Génie industriel	1 030	3 309	1 404	5 743	30,1	19,1
Génie chimique		127	58	185	27,0	6,5
Génie civil	662	1 683	1 286	3 631	9,6	17,6
Génie thermique	197	672	444	1 313	4,8	21,6
Génie mécanique	110	4 793	7 817	12 720	3,5	5,4
Génie électrique	12	2 987	4 563	7 562	4,2	2,9
Biotechnologie-santé-environnement-génie biologique	897	3 083	1 150	5 130	89,9	13,6
Hôtellerie : techniques culinaires	67	766	636	1 469	10,2	7,4
Total domaines technico-professionnels de la production	14 643	17 439	17 363	49 445	22,6	8,2
Domaines technico-professionnels des services						
Encadrement des ateliers : services (1)	-	-	1	1	0,0	100,0
Informatique-télématique	-	1	199	200	6,0	1,5
Industries graphiques	7	150	135	292	30,8	35,3
Autres activités : conduite, navigation	-	510	80	590	4,6	12,9
Métiers d'arts, de l'artisanat et spécifiques	27	338	137	502	29,7	37,6
EFS-Employé technique des collectivités	328	64	15	407	91,6	23,6
Paramédical et social-soins personnels	1	1 390	1 708	3 099	90,1	23,1
Économie et gestion	78	8 223	15 745	24 046	70,0	4,6
Hôtellerie : services, tourisme	28	642	758	1 428	43,8	5,5
Total domaines technico-professionnels des services	469	11 318	18 778	30 565	68,4	7,8
Enseignement non spécialisé	35	6	7	48	60,4	79,2
Total France métropolitaine + DOM	173 842	49 556	138 259	361 657	57,3	3,5

(1) Encadrement des ateliers : seuls les chefs de travaux effectuant au moins 1 heure d'enseignement sont comptabilisés.

Remarque : les regroupements de disciplines correspondent en général à la nomenclature des "pivots" du système d'information Emplois-Postes-Personnels des personnels enseignants du second degré, à l'exception des pivots : activités non spécialisées, encadrement des ateliers, biotechnologie-santé-environnement, collectivité et hôtellerie-tourisme, dont les disciplines ont été rattachées à des domaines de spécialités différents, en cohérence avec la nomenclature des spécialités de formation en vigueur depuis septembre 1994.